

En
bref

**ÉVÈNEMENT DE
SANGOSSE**

Syngenta Group a été élu leader mondial de la protection des cultures et le n° 3 mondial des produits phytosanitaires. Il rassemble Syngenta (USA), Adama (Israël) et les entreprises agricoles de nombreux pays (Chine). La nouvelle entité emploie 48000 personnes dans plus de 100 pays et a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de plus de 23 Md\$ en 2019. Erik Fyrwald, P.-d.g. de Syngenta AG, devient celui de Syngenta Group.

#PositiveProduction

De Sangosse adhère à la démarche "Zéro dans l'eau"

Quelle que soit sa composition ou sa couleur, un granulé ne doit pas être retrouvé dans un fossé, un cours d'eau ou une ZNT. Tel est le point de départ d'une démarche collective et participative pour une utilisation responsable de tous les granulés antilimaces. L'enjeu est aussi clairement de pérenniser l'avenir des deux seules matières actives utilisables sur ce segment, le métaldéhyde et le phosphate ferrique. Pour concilier protection des cultures et de l'environnement, ainsi que promouvoir une utilisation responsable, la démarche Zéro dans l'eau s'est dotée d'un site internet relooké, www.zero-dansleau.fr. L'idée est bien de fédérer les acteurs sur ce projet commun et de dialoguer tant au sein de



la filière qu'avec les acteurs externes. Tutos, vidéo, stickers, flyers, sont mis à disposition des distributeurs, prescripteurs, agriculteurs, animateurs de bassins-versants... qui voudront bien adhérer gratuitement à la démarche, relayer ces bonnes pratiques et mettre en place des actions concrètes. De Sangosse, leader français des biosolutions et promoteur de la #PositiveProduction, en adhérant à "Zéro dans l'eau" souhaite "apporter des réponses sécurisantes aux professionnels, ainsi qu'un projet d'avenir qui leur parle et une image rassurante de l'agriculture aux citoyens", souligne Arnaud Lagriffoul, responsable développement durable de la structure. / B.R.

**COMMISSION
DE 10 M€
SUPPLÉMENTAIRES**

La Commission européenne a annoncé avoir alloué 10 M€ supplémentaires pour promouvoir les ventes de produits agro-alimentaires par la crise. Ces fonds serviront à stimuler les ventes de fruits et légumes, de plantes vivantes, de produits laitiers et de certaines terres. La moitié des fonds sera consacrée à des activités de promotion conjointement par des associations de producteurs de produits agricoles dans les pays de l'UE et l'autre moitié à des activités nationales. Les propositions peuvent être déposées jusqu'au 27 août. C'est la première fois que la Commission utilise la promotion pour réagir à un cas de dépression grave du marché.

Acquisition

Beynel Palox racheté par Sylvatek

Beynel Palox – qui appartenait au groupe PGS depuis que feu son fondateur Jacques Beynel avait vendu en 2009 la majorité de ses parts – a été repris le 30 juin par le groupe Sylvatek, dont les filiales sont Barbarie Palox, Marquet Palettes, Sipalex Emballages et Sylvatrade Négoce. "Le groupe PGS, leader européen de la fabrication, du reconditionnement et des services associés à la palette, étudiait depuis plusieurs années la meilleure orientation à donner à son site du Teich (33), Beynel Palox, pour assurer sa continuité et son développement. Le groupe Sylvatek, fort de l'expérience de sa filiale Barbarie Palox, leader européen de la fabrication de palox, se présentait comme le candidat idéal au rachat", souligne le communiqué. Pour Didier Chemin (à d.), P.-d.g. du groupe Sylvatek, "pérenniser la marque et les modèles Beynel, et préserver ainsi son savoir-faire étaient importants. Ce rachat est aussi pour nous l'opportunité de nous adjoindre une unité de production souple, capable notamment de fabriquer des caisses spécifiques, dans le domaine du séchage par exemple", souligne-t-il. "L'appui du groupe Sylvatek va consolider la volonté d'innover de Beynel Palox, appuie Frédéric Coureau (à g.), son directeur depuis deux ans. Nous pouvons encore optimiser les performances mécaniques du palox, son empreinte écologique, ses qualités ergonomiques, déployer de nouveaux services connexes... Le meilleur est encore à imaginer", selon lui. Avec ce rachat, le groupe Sylvatek consolide son offre globale. Il compte désormais 180 collaborateurs qui réalisent 38 M€ de chiffre d'affaires, dont 30 % à l'export à l'aide de 450 modèles de palettes. / B.R.

